

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le jeudi 28 mai à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 19 mai 2015

PRESENTS : Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Marie-Thérèse Panhéleux, Daniel Cottin, Brigitte Louarn, Anita Cussonneau, Sylvie Ollivier, Dominique Léon, Philippe Mahé, Jeannick Boyère, Véronique Parois, Ronan Maray, Sylvie Ollivier, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Christiane Monvoisin et Christine Gicquel.

PROCURATIONS : Stéphanie Cornet a donné procuration à Philippe Mahé,
Stéphane Calvez a donné procuration à Marie-Thérèse Panhéleux

SECRETAIRE DE SÉANCE : Serge Jacobert

Le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour : « Convention de Balisage des Itinéraires de Randonnée ».
Approbation du conseil municipal, à l'unanimité

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 31 mars 2015 :

Vote favorable à l'unanimité.

2-RTE : Convention de servitude de passage ligne 63 000 Volts :

Rapporteur : Daniel Cottin

M. Le rapporteur expose à l'ensemble du conseil municipal que dans le cadre de l'effacement de cette ligne (tronçon souterrain entre Pontchâteau et le pylone n°87), l'entreprise Réseau de Transport d'Electricité doit passer sur la parcelle XR 1 « Les Moiserbes » appartenant à la commune.

Que dans ce cadre, il est nécessaire de passer convention afin d'acter la servitude de passage ainsi créée et d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

Vote à l'unanimité.

3- CCPR/ Adhésion au groupement de commandes d'achat responsable de papier reprographique :

Rapporteur : Yvon Mahé

Un projet de groupement de commandes pour l'achat responsable de papier reprographique est proposé par la Communauté de communes du pays de Redon. Il s'agit d'un projet intégrant une démarche de politique d'achat responsable. Cette démarche vise à intégrer les enjeux du développement durable via l'aspect social, l'aspect environnemental et l'aspect économique.

La constitution du groupement de commandes et son fonctionnement sont formalisés par une convention qui doit être signée par M. le Maire.

Vote à l'unanimité.

4-: CCPR : Convention permettant la circulation des documents au sein du réseau médiathèque :

Rapporteur : Yvon Mahé

Le rapporteur présente au conseil municipal la convention ayant pour objet de déterminer les engagements mutuels en vue de la circulation de documents entre la médiathèque intercommunale (600 documents DVD et CD actuellement en réserve) et la bibliothèque municipale mais également entre les bibliothèques/médiathèques municipales entre elles, si elles le souhaitent.

Vote à l'unanimité.

5-Site Internet communal : Convention avec l'AMRF:

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de migrer le Site Internet communal actuel vers la solution « campagnol.fr » proposée par l'amfr, d'acter que le coût annuel est de 180 € TTC par an, et d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.
Vote à l'unanimité.

6- Gratification des stagiaires :

Rapporteur : Yvon Mahé

M. Le Maire expose au conseil municipal qu'un étudiant a été retenu du 01/06/15 au 17/07/2015 à temps plein, afin de travailler sur le futur site Internet de la commune.
Il serait louable de gratifier cet étudiant compte tenu de la mission qui lui a été confiée, même si lorsque le stage est inférieur ou égal à deux mois, la collectivité n'est pas tenue de verser une gratification.
M. le Maire propose de gratifier cet étudiant à hauteur du montant applicable par les textes en vigueur, à savoir 13.75 % du plafond de la sécurité sociale, soit 3.30 € de l'heure.
Vote à l'unanimité.

7- Tableau des effectifs / Avancement de grade :

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'ouvrir au tableau des effectifs, les deux postes suivants : Adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet et adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet, à compter du 01/06/2015, De supprimer à l'issue de la nomination, les deux postes actuellement pourvus, à savoir : Adjoint technique de 2^{ème} classe à temps non complet et Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet, et Donne mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.
Vote à l'unanimité.

8- Tableau des effectifs général :

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Mme Le rapporteur propose à l'assemblée, d'adopter le tableau des emplois suivant :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE (Nombre heures et minutes)
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché	A	1	35 heures
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	2	1 poste à 35 h, 1 poste à 31h30 min,
	C	1	35 heures
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	C	1	14 heures
Adjoint administratif CAE-CUI		1	30 heures
FILIERE TECHNIQUE			
Agent de maîtrise principal	C	1	35 heures
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	3	3 postes à 35 heures
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	5	3 postes à 35 heures, 1 poste à 29 heures05 min, 1 poste à 24 heures
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	C	1	1 poste à 14 heures 35 min.
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	6	1 poste à 32 heures, 1 poste à 30 heures, 1 poste à 25h15min, 1 poste à 14h30 min, 1 poste à 9 h, 1 poste à 5h40 min.
FILIERE SOCIALE			
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	C	2	1 poste à 23h30 min, 1 poste à 27h34 min

FILIERE ANIMATION			
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	C	1	12 heures10 min
TOTAL		25	

Vote à l'unanimité.

9- Tirage au sort des jurys d'assises 2016 :

Rapporteur : Yvon Mahé

La liste des personnes tirées au sort, sur la liste électorale, est la suivante :

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance
Mme	Charrier	Yvette	02/05/1933
Mme	Gicquel	Anne-Laure	24/04/1983
Mme	Bocquel	Marie-Claire	21/11/1946
Mme	Lebordais	Carole	10/04/1985
M.	Mouraud	Sylvain	18/08/1975
M.	Le Fur	Eric	04/06/1974

10- Convention « Balisage Itinéraire de Randonnée » :

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de conventionner avec le Comité 44 pour la réalisation de balisage des circuits et effacement des traces anciennes de balisage, des circuits du Marais de Coisnauté et du Circuit du Bellion, D'Autoriser M. le Maire à signer la présente convention ainsi que tous les documents nécessaires à cet effet, D'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget 2015 pour un montant de 330 € TTC.

Vote à l'unanimité.

11- comptes-rendus de commissions et délégations :

Décisions du Maire :

- Décision 2015-08 relatif au marché de l'extension des vestiaires : moins value pour le lot 5 d'un montant de 810.00 € HT,
- Décision 2015-09 relatif à l'exercice du droit de préemption urbain pour la parcelle XV 155 et les parcelles YO 165 et YO 71 indissociables de la vente, pour un montant de 30 000€ hors frais de notaire.

Commission Centre Bourg :

-L'ensemble des conseillers municipaux sont invités à partager les orientations qui se sont dégagées à l'issue du travail assidu réalisé par la commission communale, extra-communale centre-bourg et en collaboration avec le cabinet IDEA.

Commission PLU :

La commission PLU continue son travail et a reçu le directeur du SCOT et la CCPR service PLH et Zone d'activité, afin de discuter des possibilités qui s'offrent à Fégréac.

CME :

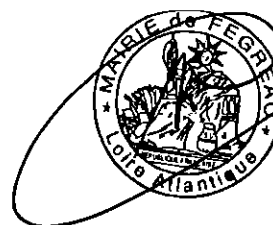
-Conseil du CME prévu le 05/06/2015 à 18h15.

Planning des commissions : Le planning des commissions est disponible sur l'Agenda Google des Elus.

L'ensemble des élus ont observé une minute de silence en mémoire à Mme Marchand Françoise et réaffirme leur solidarité auprès de la famille et du personnel communal.

Prochain conseil municipal : le 29/06/2015 à 20h00

Le Maire clôt le conseil à 21 h 50



Le Maire
Yvon MAHE